



## La mutualisation entre communes : une démarche forcée ?

Partager des moyens de différente nature entre collectivités, sans ajouter de nouveaux cadres juridiques - apte à perdre tout administré, reflète une prise de conscience à l'échelle des territoires de la nécessité de se positionner :

- Là où l'état se désengage,
- Là où des économies financières sont indispensables,
- Là où les synergies existent en cohérence avec l'action départementale.

Plus concrètement, la récente réorganisation des lieux de scolarisation des enfants, désignée comme étant un Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) Chaumont-sur-Tharonne \_ Villeny \_ Yvoy-le-Marron traduit cette entente permettant de maintenir des classes au sein de nos écoles.

L'intercommunalité exprime dans ses propositions une volonté constante de coopération et de développement du service public et services associés.

L'urbanisme a été transféré et les dossiers de déclaration de travaux et permis de construire sont instruits au sein de Cœur de Sologne. France-Services, les services des bibliothèques, l'engagement dans la création d'un pôle santé à Lamotte-Beuvron, la mise en place d'une police intercommunale, la gestion des piscines, le futur transfert de la gestion eau-assainissement...sont autant d'initiatives conduisant à améliorer les conditions de vie rurale.

Mais à quel prix ? Les études montrent que les économies attendues ne sont pas au rendez-vous. Les raisons s'expliquent par l'ensemble des transitions et évolutions juridiques en cours, par une mise à niveau d'investissements non réalisés dans les années passées, par des nouvelles exigences de nos concitoyens.

2023 a été une année difficile pour notre collectivité, avec de nombreux changements de personnel, des fonctions à repreciser ; en raison de ma santé défaillante, qui ne m'a pas permis d'être toujours disponible dans le suivi des événements de la commune. Toutefois, l'équipe municipale est très confiante dans l'avenir et a su réagir face à ces situations.

Chaumontaises, Chaumontais, nous vous souhaitons le meilleur pour 2024, une santé olympique dans un environnement apaisé et de profiter au mieux de notre cadre de vie rurale.

« Le Maire, Laurent Auger »

## Sommaire

• Editorial	3	• Développement économique-tourisme	19
• Education-Jeunesse	4	• Comité patrimoine historique	20
• Budget-Finances	7	• Communication-Culture-Numérique	21
• Urbanisme-PLU-Environnement-Eau et assainissement	9	• Vie municipale	22
• Travaux-Voirie-Sécurité-Patrimoine Communal	10	• Cœur de Sologne	23
• Solidarité-Affaires Sociales-Logement	12	• Infos pratiques	24
• Animations-Fêtes et Cérémonies-Vie associative	14	• Etat civil	27
		• Si Chaumont m'était conté	28
		• Ch'tiot Caquetoire	29